

**ANALYSE DES COMPORTEMENTS FINANCIERS DES
ENTREPRISES ET ESSAIS DE TYPOLOGIE DANS LE
SECTEUR DES PECHES ARTISANALES**

**François FOUCAULT
Valérie GERINETTE
Catherine LEMAIRE**

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier Mrs Joseph CATANZANO, Frédéric LANTZ et Eric GRIMBERT pour l'aide qu'il nous ont apporté pour réaliser cette étude ainsi que pour leur accueil amical dans les locaux d'IFREMER.

RESUME

Les analyses des résultats des entreprises de pêche artisanale sont réalisées à partir des résultats comptables d'un échantillon de navires (entre 300 et 700, selon les années). L'utilisation de ratios économiques (tels que le taux de valeur ajoutée) et financiers (solvabilité et autonomie financière) permet d'identifier quatre groupes d'importance inégale. L'évolution sur les quatre années des paramètres de rentabilité montre une nette détérioration, qui va de pair avec l'affaiblissement relatif de l'autonomie financière et souligne l'importance d'une analyse de l'impact des aides publiques à l'investissement sur le comportement des entrepreneurs.

ABSTRACT

The economic results of artisanal fishing enterprises are investigated through a sample of 300 to 700 artisanal vessels for which account books. The use of economic (such as added value) and financial ratios (solvency and financial autonomy) leads to identification of four groups of firms. Over the period, financial rentability and autonomy show obvious damaging that underlines the reliance of a (current) analysis on the impact of public subsidies on the enterprises behaviour.

MOTS CLES : pêche artisanale, rentabilité, investissement, endettement;

KEY WORDS : small scale fisheries, return, investment, indebtness.

SOMMAIRE

	Page
PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS.....	1
I. DONNEES ET METHODOLOGIE.....	4
1. Description des fichiers.....	4
2. Représentativité des échantillons.....	6
3. Quelques éléments de comptabilité et de gestion financière.....	8
4. Méthodologie.....	14
II. SITUATION GENERALE DES ENTREPRISES EN 1987 ET 1988....	15
1. Analyse descriptive.....	15
2. Comparaison avec d'autres secteurs d'activité	16
3. L'analyse factorielle des correspondances multiples.....	17
III. LES DYNAMIQUES EN OEUVRE ENTRE 1985 ET 1988.....	24
1. Evolution de la rentabilité financière des entreprises de pêche.....	24
2. Evolution des résultats d'exploitation des entreprise de pêche.....	25
3. La fonction d'investissement.....	27
CONCLUSION.....	30
BIBLIOGRAPHIE.....	32
ANNEXES.....	34

PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS.

Depuis la création de l'Europe Bleue, le secteur des pêches maritimes françaises est soumis aux réglementations et politiques communautaires. Intervenant financièrement en matière d'aide à la création, à la modernisation ou au fonctionnement des entreprises de pêche artisanale et en matière de politique de marché, la C.E.E. gère les zones de production de l'Atlantique Nord-Est où la majorité des flottilles nationales se partagent par quotas les espèces commerciales présentes.

Récemment (1988), la C.E.E. vient d'en finir brutalement avec une programmation des aides destinées à favoriser jusqu'ici le développement et la modernisation des flottilles. Cette rupture, concrétisée par un dernier Plan d'Orientation Pluriannuel (*) fort contraignant pour la plupart des pays européens, a obligé chacun des Etats à la réduction quasi immédiate de leur capacité de production.

En France, cette réduction de l'effort s'est négociée au niveau professionnel par la création d'un permis de mise en exploitation (PME) équivalent à un contrôle d'un des éléments de mesure de la capacité de production: la puissance motrice des bateaux. Le fonctionnement même de la Direction Générale des Pêches (DG XIV) de la C.E.E., puis la recherche au plan national d'un critère de réduction de l'effort et le choix de la puissance embarquée répondent à une logique de fonctionnement souvent remise en cause dans le passé. La plupart des critiques en matière de gestion des pêches repose sur l'absence d'intégration d'éléments économiques et sociaux dans la formulation de la politique de la C.E.E. La structure même des instances communautaires concernées par la pêche offre un découpage en divisions "Ressources", "Structures" et "Marchés" qui accroît la difficulté de prise en compte de ces éléments économiques en terme d'entreprise et de secteur.

(*) Le Plan d'Orientation Pluriannuel (POP), issu du règlement N°4028/86 émane de la division Structure de la DG XIV (Direction Générale Des Pêches).

"Les décisions ultimes prennent évidemment en compte les aspects non strictement biologiques, mais de façon intuitive et non quantitative".

La réponse nationale aux dernières exigences de la C.E.E. par la création des PME révèle une carence fondamentale du secteur des pêches. Cette carence est celle d'une connaissance très limitée du fonctionnement actuel et de la situation économique des entreprises de pêche artisanale. Aucune centralisation des informations économiques concernant les entreprises, leur mode de financement, de fonctionnement, de répartition de la richesse créée, des marchés... ainsi qu'aucune classification des entreprises en groupes ne sont apparues comme cela a été le cas dans d'autres secteurs de production. Par exemple, le Réseau d'Information Comptable Agricole ou les enquêtes de l'INSEE tendent à répondre à ces besoins pour d'autres secteurs. Les pêches maritimes restent à cet égard en retrait des systèmes d'information créés.

Des premiers travaux sur les entreprises artisanales françaises ont permis de générer une dynamique de l'information et du traitement de celle-ci dans laquelle s'insèrent directement les éléments que nous développerons par la suite. Leur finalité est multiple, répondant à un premier besoin de validation des résultats antérieurs, nos travaux cherchent à contribuer à l'amélioration de la classification des entreprises de pêche. Ces deux axes de recherche seront développés dans notre étude à partir d'une série d'informations comptables et techniques issues du Centre de Gestion de la Pêche Artisanale (CGPA). Ce centre regroupe pour la constitution des liasses fiscales, un ensemble non exhaustif de comptabilités d'entreprises mais suffisamment important pour constituer, comme on le verra par la suite, un échantillon représentatif de l'ensemble national.

L'utilité de nos travaux est directement liée aux revendications actuelles qui accompagnent les réformes professionnelles en oeuvre concernant notamment la constitution au niveau central d'un réseau statistique permettant le suivi des résultats économiques du secteur. La mise en place de cet outil de suivi au niveau national mais aussi dans les régions maritimes les plus concernées, nécessite un travail préalable de définition d'indicateurs et de pratique de ces indicateurs. Nos résultats sur les années 1987 et 1988 ainsi que l'analyse dynamique sur la période 1985-1988 seront autant d'occasions permettant de tester une série d'indicateurs financiers et de mettre en place des références pour la comparaison avec d'autres secteurs ou indicateurs globaux.

I. DONNEES ET METHODOLOGIE.

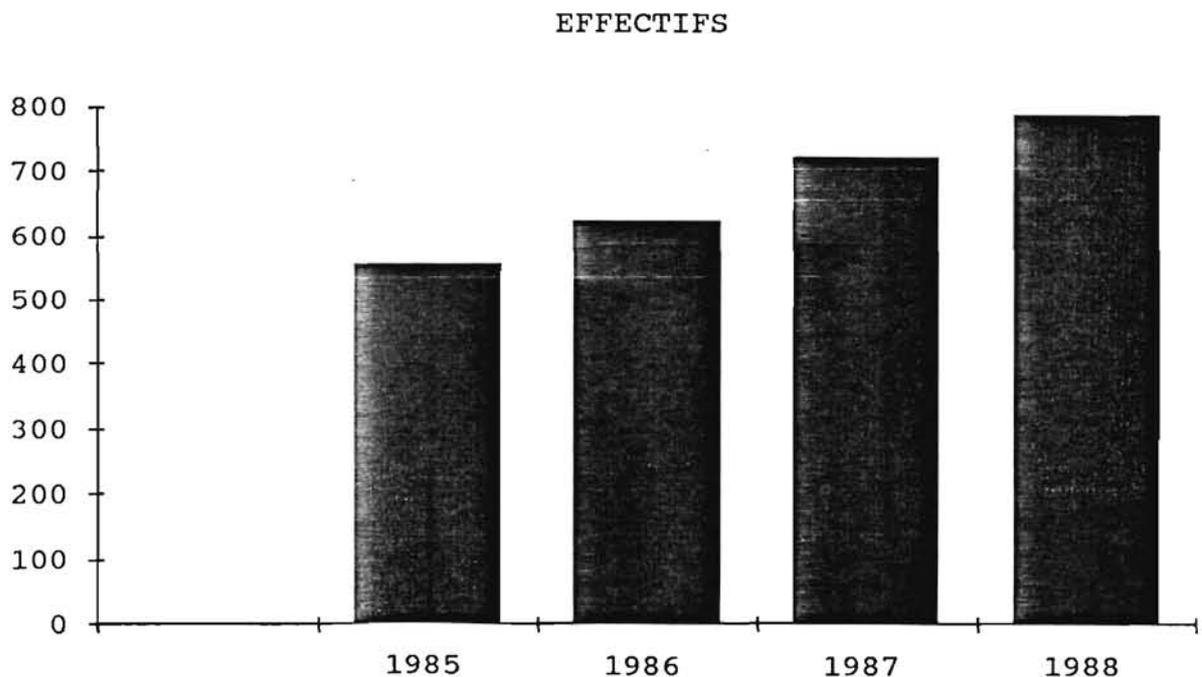
Cette première partie a pour objectif de présenter les différents fichiers mis à notre disposition ainsi que les ratios financiers utilisés pour mener à bien notre étude.

1. Description des fichiers.

Les données utilisées proviennent du CGPA. Les documents comptables fournis au CGPA par les divers centres de gestion agréés permettent de traiter les éléments constitutants du compte de résultat, du bilan ou du tableau de financement.

En plus de ces fichiers comptables, un fichier établi sur la base d'informations complémentaires permet de prendre en compte les caractéristiques techniques des bateaux (entreprises), en indiquant pour chacun d'eux son année de construction, sa longueur (exprimée en mètres), la puissance motrice (en kilowatt) ainsi que le nombre de personnes embarquées (en nombre de mois-homme de travail).

Les années étudiées recouvrent la période 1985-1988. Seule l'année 1987 a permis de disposer d'un fichier technique complet. Les effectifs disponibles pour chacune de ces années varient du fait de nouvelles adhésions au CGPA (voir graphique ci-dessous).



Le code d'identification utilisé, propre à chaque entreprise et commun à toutes les années, intègre une donnée géographique sur laquelle repose en partie le travail de description et de détermination de la représentativité des différents échantillons CGPA.

Les objectifs assignés à l'ensemble du travail ont conduit à la constitution de plusieurs fichiers de référence concernant successivement les données annuelles 1987 et 1988 pour l'ensemble des effectifs CGPA puis les données annuelles 1985-1988 pour l'ensemble des entreprises présentes sur cette période.

Les fichiers de base contenaient certaines anomalies: des postes non renseignés, des valeurs aberrantes imputables soit à des erreurs de saisie, soit à des erreurs dans les données comptables (chiffre d'affaires négatif ou nul, rémunération nulle...). Il a donc fallu supprimer les entreprises concernées des fichiers.

Dans un second temps, afin d'obtenir une meilleure homogénéité des résultats, les individus présentant des données comptables "extrêmes" (trop hautes ou trop basses selon le poste considéré) ont également été effacés du fichier de base.

Le calcul des ratios nous a également permis de déceler des données incompatibles dans les comptes, non identifiées au préalable. Trente neuf entreprises ont été supprimées au cours de cette dernière étape.

Avant toute manipulation, les différents fichiers ont été remis en forme (champs et variables) afin d'en faciliter l'exploitation. L'ensemble de ces opérations a été réalisé sur le logiciel de gestion de base de données K-MAN et sur le logiciel de traitement statistique STATGRAPHICS.

Ce travail de préparation des fichiers constitue une étape nécessaire pour obtenir des données exploitables et des résultats cohérents.

2. Représentativité des échantillons.

S'agissant de la représentativité des échantillons retenus, la description faite en utilisant l'identification géographique de la zone de production et les caractéristiques techniques, on obtient pour l'échantillon de 1987 les résultats suivants:

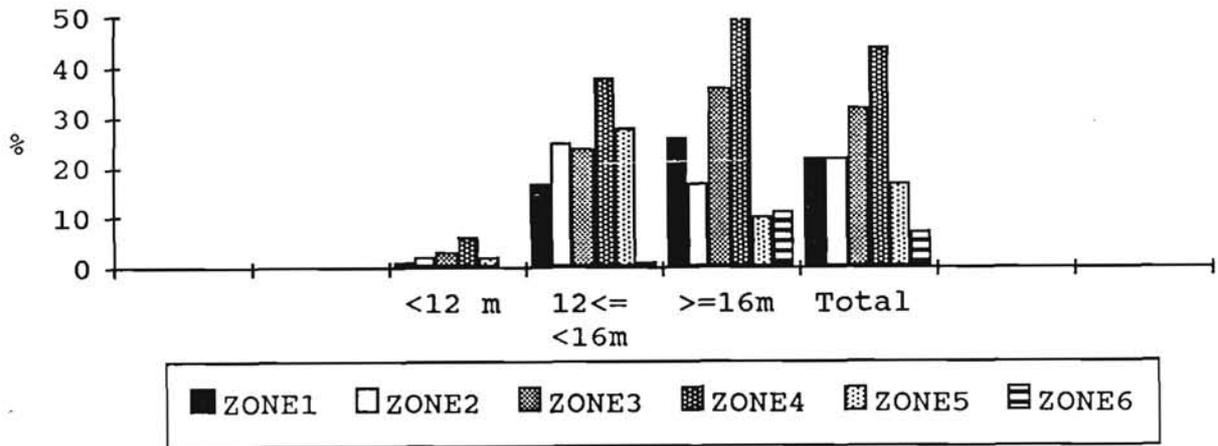
- une faible représentation des unités de pêche de moins de 12 mètres;
- une représentation au tiers des bateaux de taille comprise entre 12 et 16 mètres;
- une représentation au quart de ceux dont la longueur est supérieure ou égale à 16 mètres (Cf annexe 1, graphiques 1 et 2).
- une puissance moyenne par catégorie de taille et zone géographique supérieure systématiquement aux moyennes de l'ensemble des effectifs (Cf annexe 1)

Ce dernier élément provient en fait d'une répartition par classe d'âge différente entre l'effectif CGPA et l'effectif national, ce dernier présentant une moyenne d'âge plus élevée. L'échantillon commun 1985-1988 ramène la population étudiée à 347 unités modifiant malgré cela de façon négligeable les caractéristiques moyennes par rapport à l'échantillon 1987.

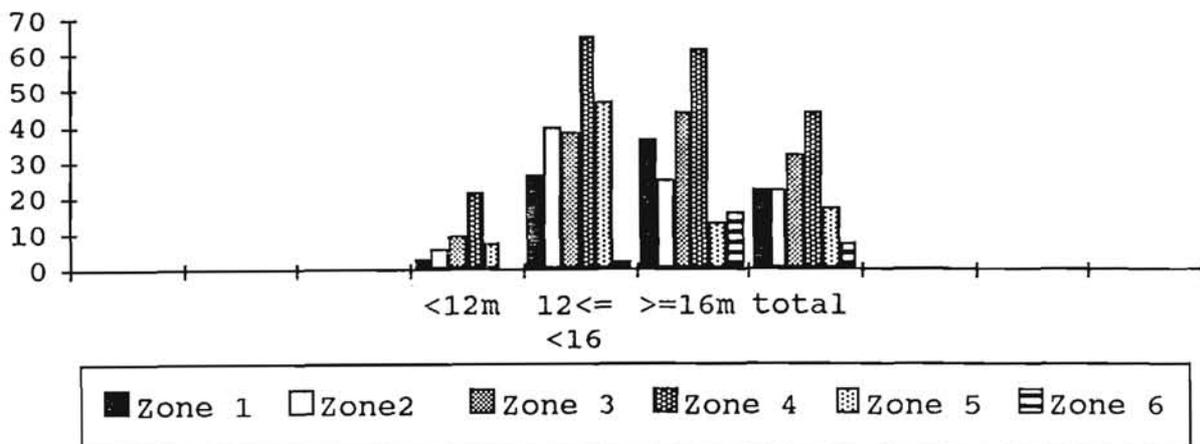
Tableau 1 : Comparaison des caractéristiques moyennes entre l'échantillon 1987 et l'échantillon commun 1985-1987.

	CGPA 1987	CGPA 1985-1988
EFFECTIF	646	347
LONGUEUR	15.62	15.91
PUISSANCE	308	320
ANNEE DE CONSTRUCTION	1975	1975

Graphique 1: Part des effectifs CGPA 1987 dans l'ensemble total, par zone géographique



Graphique 2: Part des puissances des effectifs CGPA 1987 par rapport aux puissances totales.



La répartition géographique des entreprises se trouve légèrement modifiée surtout pour les zones bien représentées sur l'effectif 1987.

Tableau 2 : Représentation régionale dans l'ensemble des effectifs CGPA 1987 et échantillon commun 1985-1988 (en %).

	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Zone 6
CGPA 1987	15.6	8.5	31.7	33.4	6.8	3.9
CGPA 1985-1988	16.7	4.6	33.4	34.3	8.1	9.2

C'est sur la base de ces distributions par classe de taille, de puissance, de zone géographique que seront pondérés les résultats pour aboutir à une estimation d'indicateurs globaux.

3. Quelques éléments de comptabilité et de gestion financière.

Pour permettre une analyse financière du secteur de la pêche artisanale, nous avons, à partir des documents comptables, calculé plusieurs ratios rendant compte de la situation financière des entreprises.

3.1. Les documents comptables.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les données sont issues de trois documents comptables: le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement.

L'annexe 2 présente ces documents comptables. Les codes utilisés dans ces documents en regard des libellés des postes comptables sont repris dans le paragraphe suivant pour présenter les ratios (exemple: M101 = chiffre d'affaires hors taxe).

Le bilan est un document de synthèse traduisant la situation patrimoniale de l'entreprise à un moment donné. Ce patrimoine est composé:

- de l'actif:

- * biens réels (terrains, usines)
- * biens financiers et monétaires (titres de participation, créances)
- * biens corporels (matériel, marchandises)
- * biens incorporels (fonds de commerce, brevets, licences).

Les éléments d'actif sont classés par ordre de liquidité croissante.

- du passif auquel figurent les ressources par lesquelles ont été financés les éléments d'actif. Il comprend:

- * les capitaux propres
- * les dettes classées par ordre d'exigibilité croissante.

Le bilan indique donc la provenance des ressources dont l'entreprise dispose et l'emploi qu'elle en fait.

Le compte de résultat reprend l'ensemble du compte d'exploitation général et du compte de pertes et profits du Plan Comptable général en classant l'ensemble en quatre rubriques:

- * les charges et produits d'exploitation
- * les charges et produits financiers
- * les charges et produits exceptionnels
- * les prélèvements autres que ceux des actionnaires.

Le tableau de financement indique la variation de l'utilisation du fonds de roulement. Celui-ci constitue la part des capitaux permanents que l'entreprise consacre au financement de ses actifs circulants; il est donc égal à la différence entre les capitaux permanents et l'actif immobilisé.

Dans ce tableau sont calculés les écarts entre les valeurs brutes des éléments composant le fonds de roulement. Ces écarts sont soit des besoins en fonds de roulement, soit des capacités de fonds de roulement.

3.2. Les ratios.

Il s'agit ici de présenter les différents ratios utilisés dans cette étude pour permettre l'analyse financière du secteur de la pêche.

A partir des documents comptables, il est, en effet, possible de calculer un certain nombre de ratios qui permettent d'établir des relations entre les différents paramètres de l'entreprise. Nous avons donc constitué un fichier regroupant les indicateurs les plus fréquemment utilisés pour l'analyse financière et pouvant donner lieu à des comparaisons avec d'autres secteurs d'activité.

Pour cela, nous avons retenu huit ratios. Pour chacun d'entre eux, nous indiquerons leur signification économique ainsi que les postes comptables intervenant dans leur calcul. L'annexe 3 présente sous forme d'histogrammes la répartition des entreprises selon les valeurs des différents ratios pour les années 1987 et 1988.

Nous avons regroupé ces différents ratios en quatre grands groupes:

- les indicateurs d'autonomie financière,
- les indicateurs de solvabilité,

- les indicateurs d'engagement financier,
- les indicateurs de résultat d'exploitation.

Indicateurs d'autonomie financière

$$\begin{aligned} \text{RA1} &= \text{capitaux propres} / (\text{emprunts} + \text{passif exigible}) \\ &= \text{M212} / (\text{M214} + \text{M236}) \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{RA2} &= \text{capitaux propres} / \text{emprunts} \\ &= \text{M212} / \text{M214} \end{aligned}$$

* Capitaux propres: ils comprennent le capital social qui représente l'apport des associés ou des actionnaires, ainsi que diverses réserves ou provisions.

* Passif exigible: il regroupe l'ensemble des dettes à court terme (échéance à moins d'un an).

Le ratio RA1 permet de mesurer le risque encouru tant par les prêteurs que par l'entreprise elle-même. Plus il diminue, plus le risque est élevé.

La relation entre les capitaux propres et l'endettement à long et moyen terme est exprimée par le ratio RA2. Sa limite inférieure acceptable est 1.

Indicateur de solvabilité

$$\begin{aligned} \text{RA3} &= \text{disponibilités} / \text{passif exigible} \\ &= \text{M232} / \text{M236} \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{RA4} &= \text{actif circulant} / \text{passif exigible} \\ &= \text{M235} / \text{M236} \end{aligned}$$

* Disponibilités: les valeurs disponibles comprennent l'ensemble des éléments parfaitement liquides.

* Actif circulant: il comprend les stocks et encours, les avances et acomptes versés sur commande d'exploitation et les créances rattachées à l'exploitation qui ne sont pas considérées comme immobilisées même si leur échéance est à plus d'un an.

Le ratio de liquidité générale, RA4, exprime l'importance des biens auxquels l'entreprise peut faire appel pour payer ses dettes à court terme. Il est supérieur à 1 si le fonds de roulement est positif, et l'on considère, en général, que s'il est inférieur à 1 la solvabilité à court terme de l'entreprise est insuffisante.

Le ratio de trésorerie immédiate, RA3, représente la solvabilité immédiate de l'entreprise. Contrairement au ratio précédent, il ne tient compte que des liquidités. Il permet de juger de la capacité de l'entreprise à faire face à ses échéances.

Indicateur d'engagement financier

$$\begin{aligned} \text{RA8} &= \text{frais financiers} / \text{chiffre d'affaires (HT)} \\ &= \text{M135} / \text{M101} \end{aligned}$$

* Frais financiers: il s'agit de tous les frais, intérêts et agios, imputables à la période, sur les fonds prêtés à l'entreprise à long, moyen et court terme.

L'engagement financier est lié au caractère saisonnier de l'activité d'une entreprise, aux habitudes de paiement de la clientèle. Pour une entreprise ayant une activité régulière tout au long de l'année, les frais financiers représentent une faible part du chiffre d'affaires. Si l'engagement financier s'élève au-dessus du seuil d'acceptabilité de 3% utilisé par les gestionnaires financiers pour évaluer la rentabilité d'une entreprise, il faut en rechercher les origines dans:

- les hausses des taux d'intérêt
- l'augmentation des besoins en fonds de roulement conjoncturelle ou structurelle
- l'augmentation de la dette.

Indicateur de résultat d'exploitation

$$\begin{aligned} \text{TVA} &= \text{valeur ajoutée (HT)} / \text{chiffre d'affaires(HT)} \\ &= \text{M120} / \text{M101} \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{TEBE} &= \text{excédent brut d'exploitation} / \text{valeur ajoutée (HT)} \\ &= \text{M128} / \text{M120} \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{REM} &= \text{rémunération annuelle des salariés} / \\ &\quad (\text{effectif total} / 12) \\ &= \text{M124} / (\text{M431} / 12) \end{aligned}$$

* Valeur ajoutée: c'est la différence entre la production et les consommations intermédiaires. Elle dégage des ressources pour renouveler les moyens d'exploitation ainsi que pour rémunérer les facteurs capital et travail.

* Excédent brut d'exploitation: il correspond au résultat économique de l'entreprise engendré uniquement par l'exploitation, indépendamment des opérations financières, d'amortissement, de provision et de distribution.

Le taux de valeur ajoutée rend compte des caractéristiques techniques de la production et des conditions d'approvisionnement des entreprises pour leurs consommations intermédiaires. Un taux de valeur ajoutée élevé rend compte de la richesse créée durant le cycle de production.

Au contraire, un taux de valeur ajoutée faible signifie que l'entreprise effectue pas ou peu de transformations ou que le prix des consommations intermédiaires est élevé.

Le taux d'excédent brut d'exploitation exprime le résultat réalisé par franc de vente. Il traduit les performances des entreprises au plan industriel et commercial.

4. Méthodologie.

L'essai de classification des entreprises de pêche artisanale en fonction de critères économiques s'appuie sur des travaux déjà réalisés et vise à un approfondissement de ceux-ci. La démarche reste dans le même esprit mais est appliquée à des données plus récentes et avec une utilisation de ratios et variables techniques différents. Il s'agit d'une analyse factorielle des correspondances multiples intégrant des éléments de résultat, de situation financière et des éléments techniques. Un travail préalable d'analyse descriptive des situations en 1987 et 1988 ainsi qu'une analyse des dynamiques en oeuvre entre 1985 et 1988 permettra de faciliter le choix des variables utiles, la définition des modalités et la prise en compte de variables supplémentaires.

II LA SITUATION GENERALE DES ENTREPRISES EN 1987 ET 1988.

Les différents ratios présentés plus haut ont été calculés pour chacune des années de la période 1985-1988.

L'objectif, ici, est d'analyser la situation financière des entreprises de pêche artisanale pour les années 1987 et 1988. Pour cela, nous avons, dans un premier temps, procédé à une étude descriptive des ratios financiers.

Afin d'affiner notre étude, une analyse factorielle des correspondances multiples a été réalisée sur l'année 1987.

1. Analyse descriptive.

Les résultats obtenus pour 1987 et 1988 montrent qu'une large majorité des entreprises de pêche ne dispose pas d'autonomie financière (80%). Parmi celle-ci, plus de 47% ont des capitaux propres négatifs, conséquence d'un résultat d'exercice négatif ou de forts prélèvements réalisés par l'entrepreneur (Cf annexe 3). De la même façon, 45% des unités de pêche n'ont pas de solvabilité à court terme et moins encore de solvabilité immédiate. Enfin, 41% des entreprises étudiées doivent faire face à des frais financiers élevés par rapport au seuil d'acceptabilité usuel de 3% (Cf annexe 3). Le premier constat quant à la situation des entreprises de pêche artisanale sur la période 1987-1988 révèle une certaine homogénéité par rapport aux résultats obtenus pour l'année 1986. Ceci est important dans la mesure où on doit utiliser ensuite l'année 1987 pour la typologie. Cette année ne présente pas par conséquent de spécificités trop fortes qui pourraient biaiser la classification obtenue (*). Les problèmes de solvabilité, d'autonomie financière et donc par là même de dynamique d'investissement restent présents, comparables aux structures antérieures.

(*) Voir le rapport d'activité des pêches de 1981 à 1988

2. Comparaison avec d'autres secteurs d'activité.

Afin de situer les différents ratios étudiés dans le secteur de la pêche artisanale par rapport à ceux d'autres secteurs, nous l'avons comparé: au secteur de l'industrie agricole et alimentaire parce qu'il nous semblait proche, puis à celui de l'industrie de la viande et du lait car la substitution viande/poisson paraît plus évidente que la substitution céréales/poisson; au secteur des biens de consommation courante pour avoir une comparaison par rapport à un secteur totalement différent; à l'ensemble des secteurs pour avoir une vue plus générale (cf annexe 4). Tous ces secteurs sont industriels, et donc à un niveau différent de production, mais la comparaison reste possible, du moins au niveau financier.

Nous n'avons pas comparé le secteur des pêches au secteur U01 (agriculture, sylviculture, pêche), car la pêche est incluse dans le secteur U01. Pourtant la comparaison aurait été intéressante dans la mesure où l'agriculture et la pêche paraissent être deux secteurs relativement proches tant financièrement que dans leur activité.

Les principales différences de ratios que l'on peut noter sont sur l'autonomie financière, la solvabilité immédiate et le taux de valeur ajoutée.

Dans le secteur de la pêche artisanale, le passif exigible est négligeable par rapport aux emprunts. Ceci s'explique par un fort regain d'activité au début des années 80. La flotte étudiée est donc jeune, récemment renouvelée et donc fortement endettée. Les ratios RA1 et RA2 ne différant que par l'ajout du passif exigible au dénominateur de RA2, il semble normal que, contrairement aux autres secteurs considérés, ils soient proches pour le secteur de la pêche artisanale.

Le mode de paiement particulier aux entreprises de pêche implique une solvabilité immédiate plus élevée que dans les autres secteurs d'activité.

Quant au taux de valeur ajoutée, il est nettement supérieur, lui aussi, à celui des autres industries prises en compte.

Plusieurs raisons justifient cette différence. Le taux de valeur ajoutée est étroitement lié à la solvabilité immédiate; les entreprises de pêche artisanale ont un niveau de liquidité élevé; leur système de rémunération est spécifique.

3. L'analyse factorielle des correspondances multiples.

Pour résumer l'information contenue dans un tableau de données où sont indiquées les valeurs prises par différents caractères quantitatifs pour différents individus (ici les entreprises de pêche), une méthode statistique couramment utilisée est l'analyse en composantes principales. D'un point de vue mathématique, cette méthode consiste à effectuer une projection du nuage de points correspondant au tableau sur un espace de dimension plus réduite en maximisant les écarts entre les points projetés pour conserver la meilleure information possible.

Cette méthode d'induction se trouve mise en défaut si elle est utilisée directement lorsque les caractères étudiés n'ont pas de relations linéaires entre eux (ce qui est le cas pour des ratios financiers). Il devient alors plus pertinent de séparer les valeurs prises par un caractère suivant différentes classes (modalités) et de constituer un nouveau tableau où l'appartenance d'un individu à une modalité sera codée par un ou zéro. Ce nouveau tableau où un individu ne peut correspondre qu'à une modalité pour chaque caractère est appelé tableau disjonctif complet.

L'analyse des correspondances multiples qui met en évidence les relations entre modalités des différents caractères revient à réaliser une analyse factorielle des correspondances sur le tableau disjonctif complet. Une autre façon de procéder revient à constituer un tableau de contingence entre l'ensemble des modalités.

Une analyse factorielle des correspondances multiples a été réalisée sur les données de 1987 (cf annexe 5). Son objectif est de déterminer les relations entre les différentes postes comptables et ratios financiers. Seuls les navires distribuant des rémunérations à l'équipage ont été retenus comme individus actifs, soit 721 bateaux.

Les marins ne sont pas, dans la majorité des cas, de simples salariés du propriétaire du bateau (l'armateur); ils sont rétribués en fonction de la vente des mises à terre: c'est la rémunération à la part. Par ce système, les charges nécessaires à l'exploitation du bateau sont partagées entre l'armateur (qu'il soit embarqué ou non) et l'équipage: ce sont les frais communs (carburant, glace, vivres, coût de débarquement et taxes afférentes, assurance). Le produit de la vente nette est ensuite réparti entre l'armateur et l'équipage. La répartition est variable d'un port à l'autre et d'un type de pêche à l'autre. En général, plus les navires sont de grande taille et les investissements élevés, plus la part de l'armement est importante (50 à 70%); par ailleurs, la part qui revient à l'équipage (30 à 50% des ventes nettes) est répartie entre le nombre d'hommes embarqués. La part de chacun des membres dépend de sa fonction à bord, le patron pouvant toucher jusqu'à deux parts, le mécanicien une part et demie et le mousse simplement une demi-part. On voit que ce système engendre une grande variabilité des gains car, si les frais communs sont à peu près constants d'une marée à l'autre, la vente, à partir de laquelle s'effectue le partage, dépend non seulement du volume et de la composition des apports mais aussi des cours, souvent imprévisibles, du poisson. En outre, comme la part de l'équipage est un pourcentage fixe du produit de la vente, le patron (en accord parfois avec les membres de l'équipage) peut avoir tendance à réduire le nombre d'hommes embarqués; une telle pratique oblige les pêcheurs à travailler plus durement, à la limite parfois de l'insécurité, ce qui peut nuire au fonctionnement de l'entreprise.

Les caractéristiques signalétiques des embarquations étudiées n'interviennent pas dans la détermination des axes.

Toutefois, elles spécifient les individus lors de leur projection sur les différents plans factoriels.

Les variables retenues

Le nombre de variables intervenant dans l'analyse est limité; quatre variables financières ou comptables et trois variables techniques. En effet, la plupart des indicateurs comptables sont interdépendants. En outre, l'ajout d'une variable, et donc de quatre modalités, aurait nuit à l'intelligibilité des résultats.

Les variables financières

Le ratio $\text{CAPITAUX PROPRES} / (\text{EMPRUNTS} + \text{PASSIF EXIGIBLE})$ est, a priori, le meilleur indicateur d'autonomie financière. Il fait partie des variables actives.

Le rapport $\text{CAPITAUX PROPRES} / \text{EMPRUNTS}$, très fortement corrélé au précédent, n'est pas pris en considération. Quant aux ratios mesurant la solvabilité, ils sont en variables supplémentaires car il existe une interdépendance entre ceux-ci et la structure des capitaux dans le bilan. Le rapport $\text{FRAIS FINANCIERS} / \text{CHIFFRE D'AFFAIRES}$, le niveau de rémunération de l'équipage et le taux de valeur ajoutée sont pris comme variables actives.

Le taux de marge, calculé suivant la formule $\text{EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION} / \text{VALEUR AJOUTEE}$ doit alors apparaître en variable supplémentaire.

Les variables techniques

Les unités de pêche ont été caractérisées par trois variables; le centre de gestion qui permet la localisation géographique, l'année de construction de la coque, et enfin la longueur hors tout. D'autres variables, comme le tonnage brut ou la puissance n'ont pas été utilisées puisqu'elles sont directement liées à la taille du navire.

Ces trois variables devraient expliquer la répartition du nuage des individus sur les axes principaux.

La détermination des modalités

L'A.F.C.M. (analyse factorielle des correspondances multiples) a été réalisée sur un tableau disjonctif complet obtenu à partir des modalités des variables actives décrites ci-dessus. La détermination des modalités a été effectuée sur la base des quartiles de façon à avoir une pondération uniforme.

	Quartile 1	médiane	Quartile 3
autonomie financière	-0,08	0,23	0,76
engagement financier	0,01	0,03	0,04
rémunération	113.975	155.833	206.987
taux de valeur ajoutée	0,80	0,88	0,92

Quelques résultats:

Les trois premières valeurs propres (après la valeur propre triviale égale à 1) associées aux trois premiers axes principaux sont supérieures à 0,3 de telle sorte que l'espace engendré par ces trois axes correspond à 35% de l'inertie du nuage. La décroissance des valeurs propres est moins prononcée sur un tel tableau que sur un tableau de Burt ce qui explique la faible part d'inertie restituée.

- L'axe 1 oppose la première modalité des variables représentant l'autonomie et l'engagement financier aux trois autres.
- L'axe 2 est caractérisé par le taux de valeur ajoutée et le niveau de rémunération.
- L'axe 3, quant à lui, reprend le taux de valeur ajoutée associé à la première modalité de l'autonomie financière.

Quatre groupes d'unités de pêche se dégagent à partir de deux critères: l'engagement financier et les résultats d'exploitation. La longueur de la coque et son année de construction apportent, pour une large part, des explications sur le niveau des frais financiers supportés. Les espèces pêchées dépendent des zones géographiques, et donc, les résultats d'exploitations.

Le coût de construction de la coque est proportionnel à sa taille. Or le montant des fonds propres est généralement limité. Cela a pour conséquence l'endettement des plus grandes unités. Toutefois, les subventions limitent la dégradation de l'autonomie financière. De plus, une grande partie des capitaux provient de la vente de l'ancienne unité (ceci concerne la moitié des cas).

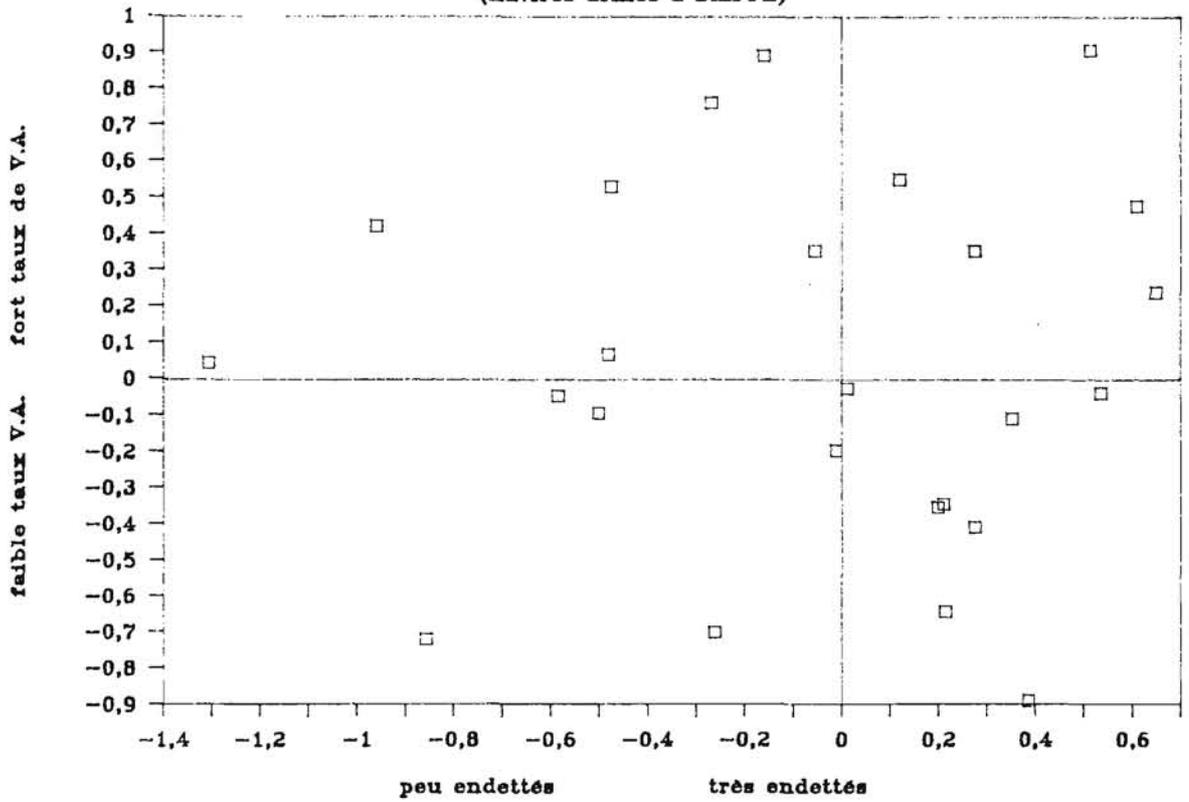
L'année de construction de la coque est également un facteur de dépendance financière. En effet, le lourd investissement nécessaire ne peut être absorbé qu'après une certaine durée d'exploitation. C'est pourquoi les bateaux récents sont les plus endettés.

En outre, le coût des moyens de propulsion est également important et nécessite fréquemment le recours aux emprunts à long terme. Entre 1983 et 1988, l'évolution de la flottille française est marquée par la forte augmentation de la puissance installée à bord des petites unités de pêche (les moins de 16 mètres): 28.015 KW supplémentaires sur la période contre 7.410 KW au total.

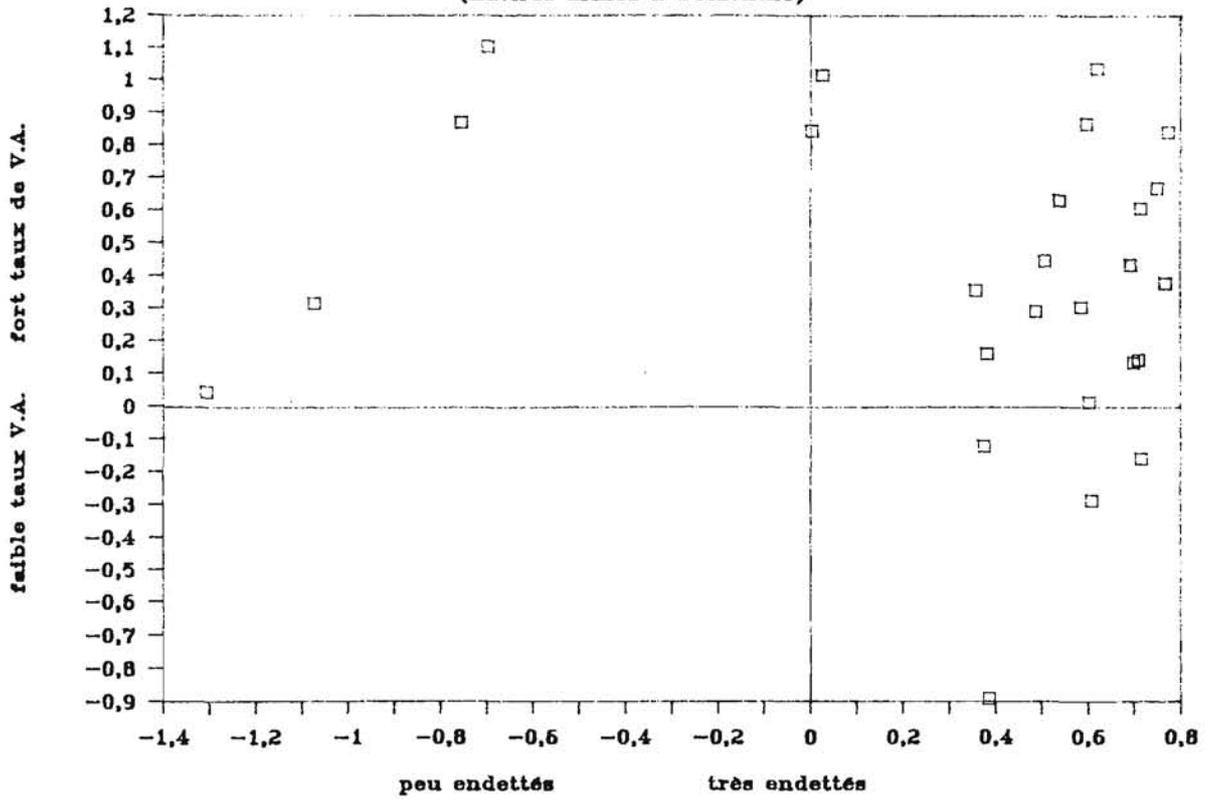
La richesse dégagée par un navire de pêche est directement liée à la valeur des prises. Or celle-ci est très hétérogène; suivant l'espèce, elle peut décupler. La valeur ajoutée créée, et de ce fait l'excédent brut d'exploitation, sont affectés par la nature des poissons et autres fruits de mers pêchés. En outre, elle dépend de la zone exploitée (cf annexe 6).

projection sur le plan principal 1-2

(navires armés à DIEPPE)



(navires armés à GUILVINEC)



La projection des navires armés à Dieppe et au Guilvinec sur le premier plan factoriel fait ressortir l'influence de la zone de pêche sur les résultats d'exploitation. Les débarquements dieppois sont essentiellement composés de **merlan** (17% des apports en poisson de mer; prix moyen: 8,20 F/Kg). Par contre, ceux du Guilvinec comprennent des espèces comme la **baudroie** (21%; 23,75 F/Kg) et surtout la **langoustine** (27%; 35,94 F/kg).

III LES DYNAMIQUES EN OEUVRE ENTRE 1985 ET 1988.

La mise en évidence des dynamiques en oeuvre entre 1985 et 1988 nous a obligé à la préparation de tableaux comptables comparables et de ce fait au calcul en francs constants 1988 de l'ensemble des postes qu'on veut utiliser. Pour cela, des séries de déflateurs ont été construites afin de prendre en compte les spécificités des composantes de chacun des postes retenus.

1. Evolution de la rentabilité financière des entreprises de pêches

L'étude comparative des résultats obtenus pour chaque année de la période 1985-1988 (Cf annexe 3) montre une certaine stabilité de la proportion d'entreprises n'ayant aucune autonomie financière. Il en est de même pour les entreprises ne disposant pas de solvabilité.

Le nombre de navires ayant un taux de valeur ajoutée inférieur à 0.6% est en nette diminution sur l'ensemble de la période. L'évolution de l'indicateur financier est plus délicate car elle dépend pour chaque entreprise du volume de chiffre d'affaires et des taux d'intérêt en vigueur lors de l'investissement. Néanmoins, le croisement entre l'engagement financier et les données d'investissement fait apparaître une certaine rationalité du comportement des entreprises de pêche artisanale (Cf tableau 3):

- celles ayant des frais financiers élevés par rapport à leur chiffre d'affaires à l'issue de l'exercice précédent investissent relativement peu.

- à l'inverse, celles ayant des frais financiers peu élevés par rapport au chiffre d'affaires ($RA8 > 0.03$) investissent davantage.

Tableau 3: Relation entre l'investissement de l'année N et l'engagement financier de l'année N-1 (effectifs entreprises en %).

	86/85	87/86	88/87
Pour RA8 ≤ 0,03			
Investissement	51	49,9	43,2
Pas d'investissement	8,6	11,2	20,5
Pour RA8 > 0,03			
Pas d'investissement	8,4	4,6	13,8
Investissement	32	34,3	22,5

On remarque toutefois que le nombre d'entreprises investissant alors que ce taux est supérieur à 3% est important. Ceci est peut être dû à des investissements de remplacement (remotorisation par suite de panne, changement de certains appareils par exemple).

2. Evolution des résultats d'exploitation des entreprises de pêches.

Sur la période 1985-1988, on observe une augmentation du chiffre d'affaires de 7,5%. Dans le même temps, la valeur ajoutée s'accroît de 19%. On remarque donc une croissance de la valeur ajoutée supérieure à celle du chiffre d'affaires. ceci peut être révélateur d'un changement au niveau de la proportion des espèces pêchées ou des tailles des captures. Effectivement, certaines espèces ou certaines tailles dégagent davantage de valeur ajoutée.

Si on détaille un peu l'analyse, on aperçoit que:

- la valeur ajoutée s'est fortement accrue entre 1985 et 1986, +13% alors que le chiffre d'affaires n'augmente que de 3%,

- entre 1986 et 1988, cette augmentation n'est plus que de 4,8% (Cf. tableau 4).

Tableau 4: Taux de croissance du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée brute globale et de la rémunération moyenne (calculés à partir des valeurs exprimées en francs 1988).

	86/85	87/86	88/87
Chiffre d'affaires	3,3	-0,8	5
Valeur ajoutée	13,6	-1,3	6,2
Rémunération	14,5	-3,9	-1,2

La croissance importante du taux de valeur ajoutée entre 1985 et 1986 est directement liée à la baisse sensible du prix du gas-oil survenue en 1986. De même, sur l'ensemble de la période, la rémunération moyenne de l'équipage augmente de 8,6%. Or entre 1986 et 1988, celle-ci n'a pas cessé de diminuer (-5%). Ceci peut révéler un changement induit par les pêcheurs eux-mêmes (réduction des charges externes par exemple) ou induit par l'environnement économique de divers marchés (cours des consommations intermédiaires type gas-oil ou encore, modification des cours sur les marchés du poisson).

S'agissant de la rentabilité financière des entreprises de pêche, celle-ci peut s'apprécier de plusieurs façons, notamment par le taux de rentabilité des capitaux propres ou le taux de rentabilité des capitaux permanents:

- le premier permet de mesurer le bénéfice obtenu sur les fonds apportés par le ou les propriétaires de l'entreprise,

- le second permet de mesurer la rentabilité des capitaux à long terme engagés dans l'entreprise y compris les capitaux extérieurs (emprunts et dettes à long terme).

De la même façon que pour les ratios, on constate une certaine homogénéité entre les résultats pour la période 1983-1986 et ceux obtenus pour 1985-1988. On note une relative stabilité du taux de rentabilité des capitaux permanents tout au long de la période avec, toutefois, une baisse sensible jusqu'en 1987 pour les entreprises ayant une rentabilité financière négative.

3. La fonction d'investissement.

3.1. Le modèle retenu.

La capacité de production souhaitée par une entreprise dépend surtout de ses anticipations quant à l'importance des débouchés et à la profitabilité des productions. L'intensité capitaliste désirée dépend surtout du coût relatif du capital par rapport au travail.

A partir des deux modèles simples d'investissement (le modèle de profit et le modèle de demande effective), P.A. Muet a établi un modèle macro-économique. Ce modèle global prend ainsi en compte l'effet accélération, le coût relatif capital-travail et l'influence des profits. De plus, il permet de retrouver les principaux modèles économétriques de l'investissement en faisant varier l'importance de la contrainte financière et celle de la substitution capital-travail. On peut, en effet considérer au niveau de la firme individuelle que l'investissement effectivement décidé dépend de l'un ou l'autre des modèles simples selon le niveau des contraintes perçues en matière de débouchés et de financement.

Il nous faut toutefois rappeler l'hypothèse retenue par P.A. Muet pour définir ce modèle général. En effet, lorsque les fonctions de production diffèrent d'une entreprise à

l'autre, l'agrégation des fonctions d'investissement n'est possible que si on admet que les firmes fondent leur décision d'investissement sur l'évolution globale du marché de leur produit et non sur leur propre situation.

3.2. L'estimation du modèle en coupe instantanée

Pour caractériser la fonction d'investissement des entreprises de pêche artisanale, nous avons retenu le modèle global proposé par P.A. Muet. L'équation économétrique obtenue a été résolue pour l'année 1987 à partir de 74 navires construits après 1970 et ayant effectués des investissements significatifs au cours de l'année comptable.

3.2 Estimation du modèle en coupe instantanée

Une estimation du modèle accélérateur-profit décrit précédemment a été estimée sur les données en coupe instantanée comme G.OUDIZ (1978). Les variables retenues sont :

Variable endogène:

I_t

— : Le taux de croissance du capital correspond au rapport des immobilisations acquises à l'instant t et des immobilisations corporelles de l'instant $t-1$.

K_{t-1}

Variables exogènes:

GP : Pour représenter le taux de croissance de la production, nous avons pris une distribution arithmétique sur le taux de croissance du chiffre d'affaires. En effet, le caractère aléatoire de l'activité de pêche (variabilité des captures et des prix au débarquement) nécessite de lisser cette série.

S : Le taux de profit a été représenté par la capacité d'autofinancement rapporté au chiffre d'affaires.

DEP : Pour mesurer le niveau de renouvellement du capital, nous avons utilisé le rapport amortissements sur immobilisations corporelles.

SUB : Les subventions sont rapportées aux immobilisations. Des contraintes comptables nous obligent à lisser cette série.

L'ajustement donne:

I

$$I = 0,5822 \text{ GP} + 0,1157 \text{ S} + 0,2482 \text{ DEP} + 0,0192 \text{ SUB} - 0,00608 \text{ K}$$

(1,98) (1,47) (0,87) (0,01) (-0,02)

Le coefficient R^2 corrigé est égal à 0,387, ce qui est satisfaisant pour une fonction d'investissement.

(Les t de Student sont indiqués entre parenthèses.)

Le coefficient de la variable taux de croissance de la production égal à 0,11 apparaît faible. Ce résultat s'explique par la faible contrainte de débouchés du secteur de la pêche artisanale.

Au contraire le coefficient de la variable profit est très élevé: 0,58. Cette valeur est à comparer à 0,4 trouvé en moyenne dans les travaux de G.Oudiz (1978), de P.Artus et P.A.Muet (1984). Ceci est lié au caractère aléatoire de l'activité de pêche qui renforce l'influence du taux de profit pour expliquer la décision d'investissement (E.Malinvaud 1987).

Notre modèle fait intervenir deux autres variables explicatives: le niveau des subventions et l'amortissement du capital.

La variable regroupant l'importance des aides publiques explique la plus grande partie de la variance. Toutefois, la valeur du coefficient reste limitée. Les subventions jouent donc un rôle plutôt limité dans la décision d'investissement des entrepreneurs dans le secteur de la pêche artisanale.

Enfin, la constante est significativement nulle. Elle représente dans l'équation le niveau d'investissement constant. Comme nous n'avons considéré que les navires ayant augmenté leur capital d'un niveau minimal, ce résultat n'apporte rien de plus.

CONCLUSION

Les analyses menées sur les données du CGPA (centre de gestion de la pêche artisanale) révèlent deux points importants:

- les seuls éléments comptables ne permettent pas de réaliser un ordonnancement des entreprises de pêche artisanale qui corresponde de façon satisfaisante à une classification à partir des caractéristiques techniques. Néanmoins, certains liens entre les variables financières et techniques apparaissent dans les résultats de l'analyse factorielle;
- la détérioration progressive des paramètres de rentabilité financière des entreprises de pêche les place en situation délicate dès lors qu'il s'agit de trouver à l'extérieur des capitaux nécessaires à un renouvellement des investissements. Cette situation justifie le recours aux aides à l'investissement mais semble bien en être également une conséquence. Pourtant sur la période considérée, les comportements d'investissements paraissent concordants avec les paramètres d'endettement et de rentabilité des capitaux propres. Parallèlement, l'évolution des variables d'endettement montre l'accroissement du passif exigible et la détérioration progressive de l'autonomie financière des entreprises (affaiblissement des capitaux propres par rapport aux capitaux permanents). Par ailleurs les conditions de solvabilité, immédiate et à court terme, s'améliorent progressivement.

Ces résultats demeurent partiels pour essentiellement deux raisons. Tout d'abord, les entreprises de pêche artisanales sont difficilement comparables entre elles car il existe une trop forte disparité des caractéristiques liées à la production. Enfin, les informations disponibles sur les subventions proviennent uniquement des résultats comptables.

De ce fait, les aides ne correspondent pas automatiquement aux acquisitions d'immobilisations pour une année comptable donnée. Les résultats d'une analyse de ce poste sur un échantillon de bateaux sont donc difficilement extrapolables à l'ensemble de la flottille.

BIBLIOGRAPHIE

ARTUS, MUET (1984) : "Un panorama des développements récents de l'économétrie de l'investissement".

Vol.35 n°5 septembre 1984.

CATANZANO, DURAND, GILLY, LANTZ (1988) : "Analyse des résultats et des comportements économiques des entreprises de pêche artisanale". Document de travail IFRMER DRV/SDA n°88.03.

CHAUSSADE, CORLAY (1988) : "Atlas des pêches et cultures marines en France". RECLUS ed., 1988.

Comité central des pêches maritimes : "Rapport sur la production de l'industrie des pêches maritimes".

De 1981 à 1988.

DEBAUVAIS (1985) : "Le développement de la pêche artisanale".

Economie rurale n°170 : 7-10.

MALINVAUD (1987) : "Capital productif, incertitude et probabilité". Annales d'économie et de statistique, n°5, janvier-mars 1987.

Ministère délégué chargé de la mer : "Statistiques des pêches maritimes". De 1985 à 1988.

MUET (1979) : "Modèles économétriques de l'investissement : étude comparative sur données annuelles".

Annales de l'insee n°35, juillet-septembre 1979.

LOUDIZ (1978) : "Investment behavior of French industrial firms: a study on longitudinal data".

Annales de l'INSEE n°30-31, avril-septembre 1978.

PEYRARD (1986) : "Analyse financière des société et groupes".
Coll. Vuibert Gestion. Vuibert Ed.

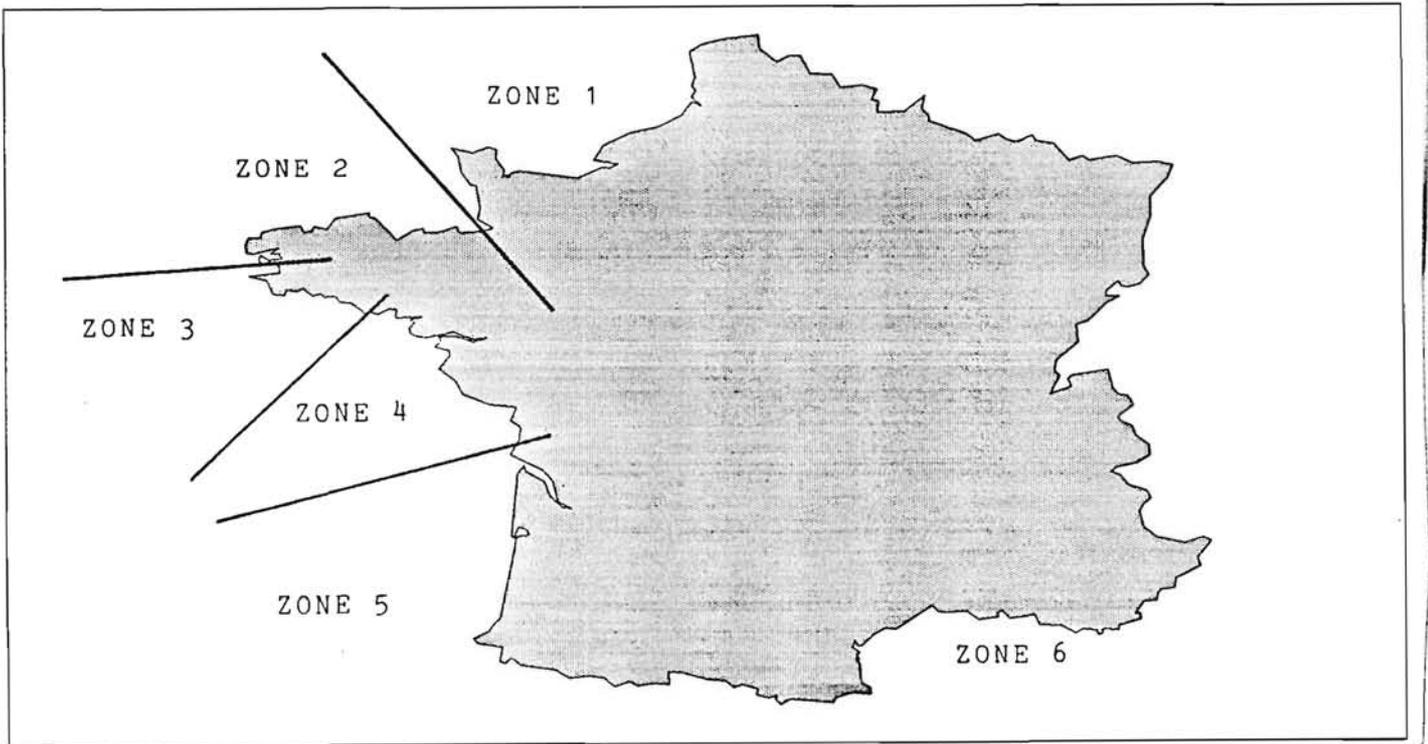
SICARD (1987) : "Pratique de la stratégie d'entreprise.
Concepts opérationnels et procédures de succès".
Hommes et Techniques Ed.

WAUGH (1983) : "Fisheries management : theoretical developments
and contemporary applications". Westview Press.

ANNEXES

ANNEXE 1

Répartition géographique des centres de gestion par zones de production.



Zone 1: Manche	Zone 2: Bretagne	Zone 3: Pays Bigouden
Zone 4: Pays de la Loire	Zone 5: Aquitaine	Zone 6: Méditerranée.

Tableau 1: Part des effectifs et des puissances totales CGPA 1987 dans l'ensemble des effectifs nationaux (en % par zone géographique et classe de longueur).

	zone 1	zone 2	zone 3	zone 4	zone 5	zone 6
< 12 mètres						
Effectif	1	2	3	6	2	0
Puissance	3	6	9	21	7	0
12<= <16 m						
Effectif	17	25	24	38	28	1
Puissance	26	40	28	65	47	2
>= 16 mètres						
Effectif	26	17	36	50	10	11
Puissance	36	25	44	62	13	16
>= 12 mètres						
Effectif	22	22	32	44	17	7
Puissance	33	31	42	63	23	13

(Sources: Centre Administratif des Affaires Maritimes et CGPA)

Tableau 2: Répartition des puissances totales par catégories de taille et zones géographiques (en nombre pour les effectifs et Kw pour les puissances totales).

	zone 1	zone 2	zone 3	zone 4	zone 5	zone 6
< 12 mètres						
Effectif	13	18	21	90	13	0
Puis. totale	2086	2895	3586	16684	2165	0
12<= <16 m						
Effectif	34	24	58	51	20	1
Puis. totale	8437	6109	14973	13346	5166	285
>= 16 mètres						
Effectif	54	13	126	75	11	24
Puis. totale	23849	5330	56008	29042	3700	10590
>= 12 mètres						
Effectif	101	55	205	216	44	25
Puis. totale	34372	14334	74567	59072	11031	10875

(Source: CGPA)

Tableau 3: Comparaison des puissances moyennes (en Kw) par catégories de taille et zones géographiques.

	zone 1	zone 2	zone 3	zone 4	zone 5	zone 6
< 12 mètres						
CGPA	160.46	160.83	170.76	185.38	166.54	
CAAM	55.16	48.78	48.65	56.05	54.70	38.58
12<= <16 m						
CGPA	248.15	254.54	258.16	261.69	258.30	285.00
CAAM	162.05	161.54	165.89	151.24	155.58	124.97
>= 16 mètres						
CGPA	441.65	410.00	444.51	387.23	226.36	441.25
CAAM	314.18	281.69	369.77	314.95	257.29	288.52

(Sources: Centre Administratif des Affaires Maritimes et CGPA)

03100/1

Activité

ANALYSE DE VOS RESULTATS

		EXERCICE N : 1988		EXERCICE N-1 : 1987		%	EXERCICE N-2 :	
		ARRÊTÉ : 19/10/88 DURÉE : 10,0 MOIS		ARRÊTÉ : 31/12/87 DURÉE : 12,0 MOIS			ARRÊTÉ : DURÉE :	
		VALEUR	%	VALEUR	%	N/N-1	VALEUR	%
101	CHIFFRE D'AFFAIRES NET GLOBAL	498 099		743 087				
102	VENTES DE MARCHANDISES	488 940	100	733 087	100			100
103	Achats de marchandises							
104	Variations des stocks marchandises							
105	COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES = 103 + 104							
106	MARGE COMMERCIALE = 102 - 105	488 940	100,0	733 087	100,0			
107	Production vendue	9 159		10 000				
108	y compris biens et services (*)							
109	Variations sur production stockée							
110	Production immobilisée et transferts de charges							
111	PRODUCTION DE L'EXERCICE = 107 + 110	9 159		10 000				
112	PRODUITS COURANTS DE L'EXPLOITATION = 102 + 111	498 099	100	743 087	100			100
113	Achats de matières premières et autres approvisionnements							
114	Variations des stocks (matières premières et autres approvisionnements)							
115	Achats de sous-traitance							
116	Redevance "crédit bail"							
117	Locations							
118	Autres achats et charges externes	171 703	34,5	191 224	25,7			
119	TOTAL CONSOMMATION EXTERNE : = 113 + 118	171 703	34,5	191 224	25,7			
120	VALEUR AJOUTÉE = 112 - 105 - 119	326 396	65,5	551 863	74,3			
121	Impôts et taxes	17 613		26 135				
122	Rémunération et charges du personnel de production							
123	Rémunération et charges du personnel hors production							
124	Rémunération de l'exploitant (1)	217 898	43,7	356 725	48,0			
125	Charges sociales de l'exploitant	104 828		146 927				
126	Subvention d'exploitation							
127	SOUS-TOTAL = 121 à 125 - 126	340 339	68,3	529 787	71,3			
128	EXCEDENT OU INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION = 120 - 127	-13 943	-2,8	22 076	3,0			

.../ A suivre

(*) DETAIL PRODUCTION VENDUE

107	Ventes de produits finis							
108	Travaux et prestations de services	9 159		10 000				

(1) La rémunération éventuelle de l'exploitant est réintégrée aux résultats.

03100/1

Activité

ANALYSE DE VOS RESULTATS

	EXERCICE N : 1988		EXERCICE N-1 : 1987		% VARIATION	EXERCICE N-2 :	
	ARRÊTÉ : 19/10/88 DURÉE : 10,0 MOIS		ARRÊTÉ : 31/12/87 DURÉE : 12,0 MOIS			N/N-1	ARRÊTÉ : DURÉE :
	VALEUR	%	VALEUR	%	VALEUR		%
128	REPORT DE L'EXCEDENT OU INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION	-13 943	-2,8	22 076	3,0		
129	Autres charges de gestion courante						
130	Dotations aux amortissements	16 008	3,2	19 260	2,6		
131	Dotations et reprises sur provisions						
132	Autres produits de gestion courante						
133	SOUS-TOTAL = 129 + 130 + 131 + 132	16 008	3,2	19 260	2,6		
134	RESULTAT D'EXPLOITATION = 128 + 133	-29 951	-6,0	2 816	0,4		
135	Charges financières (1)			177			
136	Produits financiers (1)			2 273			
137	RESULTAT FINANCIER = 136 - 135			2 096	0,3		
138	RESULTAT COURANT = 134 + 137	-29 951	-6,0	4 912	0,7		
139	Charges exceptionnelles (1)						
140	Produits exceptionnels (1)	1 325		1 325			
141	Plus ou moins-values sur cessions d'actif	49 346					
142	RESULTAT EXCEPTIONNEL = 140 - 139 + 141	50 671	10,2	1 325	0,2		
143	RESULTAT NET DE L'EXERCICE = 138 + 142	20 720	4,2	6 237	0,8		

(1) Y compris dotations et reprises sur provisions.

Coefficient multiplicateur moyen (102 + TVA COLLECTÉE) / 105			
---	--	--	--

03100/1

ANALYSE FONCTIONNELLE DE VOTRE BILAN

Activité

ARRÊTÉ AU 19/10/88

EMPLOIS		RESSOURCES		EXERCICE-1	EVOLUTION
201	Immob. incorporelles	208	Capital et réserves	-20 720	
202	Terrains				
203	Constructions	209	Comptes courants associés		
204	Autres immob. corporelles	210	Résultat de l'exercice	20 720	
205	Immob. financières				
206	Amort. et provisions	211	Provisions réglementées et autres fonds propres		
207	TOTAL IMMOBILISATIONS "NET" = 201 à 205 - 206	212	TOTAL CAPITAUX PROPRES = 208 à 211		
213	FONDS DE ROULEMENT PROPRE : = 212 - 207		Positif : Négaif :	43 581	43 581
		214	Emprunts et dettes assimilées		
215	FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL : = 213 + 214		Positif : Négaif :	43 581	43 581
		216	VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		

217	Stocks matières et march.	223	Fournisseurs et cptes rattachés		
218	Stocks encours prod. finis	224	Avances et acomptes reçus		
219	Clients et cptes rattachés	225	Dettes fiscales et sociales		
220	Autres créances d'exploit.	226	Provisions pour risques et charges + comptes de régularisation		
221	Charges constatées d'avance				
222	TOTAL ACTIF EXPLOITATION = 217 à 221	227	TOTAL PASSIF EXPLOITATION = 223 à 226		
(228)	FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION : = 227 - 222		Besoin : Excédent :	25 829	25 829
229	Autres éléments hors expl. (dont charges à répartir)	230	Autres éléments hors exploitation.		
231	FONDS DE ROULEMENT HORS EXPLOITATION : = 230 - 229		Besoin : Excédent :		
232	Disponibilités	233	Concours bancaires courants ou soldes créditeurs banques		
234	SOLDE DE TRESORERIE : = 232 - 233		Positif : Négaif :	89 410	89 410
235	TOTAL ACTIF CIRCULANT = 222 + 229 + 232	236	TOTAL PASSIF EXIGIBLE = 227 + 230 + 233		
237	FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL : = 235 - 236		Positif : Négaif :	43 581	43 581
		238	VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		

239 Engagements de crédit-bail

03100/1

Activité

VOTRE TABLEAU DE FINANCEMENT

		EXERCICE N : 19/10/88	EXERCICE N-1 : 31/12/87	EXERCICE N-2 :
301	EXCEDENT OU INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION	-13 943	22 078	
302	- Autres charges de gestion courante			
303	+ Autres produits de gestion courante			
304	- Charges financières (1)		177	
305	+ Produits financiers (1)		2 273	
306	- Charges Exceptionnelles (1)			
307	+ Produits Exceptionnels (1)			
308	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = 301 - 302 + 303 - 304 + 305 - 306 + 307	-13 943	24 172	
309	+ Apports en capital	22 618		
310	- Prélèvements ou distributions	109 116	5 663	
311	CAPACITE DISPONIBLE D'AUTOFINANCEMENT OU INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT = 308 + 309 - 310	100 441	18 509	
313	R E S O U R C E S Prix de vente des immobilisations	71 809		
314	Emprunts contractés			
315	Subvention d'investissement			
316	Reprises de provisions pour dépréciation d'actif circulant			
317	Reprises de provisions pour risques et charges			
318	Divers			
319	EXCEDENT OU INSUFFISANCE DES RESSOURCES DISPONIBLES = 311 + 318	-28 632	18 509	
320	E M P L O I S Immobilisations acquises	14 950	4 822	
321	Remboursements d'emprunts		4 380	
322	Dotations aux amortiss. des charges à répartir			
323	Dotations aux provisions pour dépréciation d'actif circulant			
324	Dotations aux provisions pour risques et charges			
325	Divers			
326	TOTAL DES EMPLOIS = 320 + 325	14 950	9 202	
327	AMELIORATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL OU DETERIORATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL = 319 - 326	43 582	9 307	

(1) Hors dotations ou reprises de provisions

CESSION OU REDUCTION DE L'ACTIF IMMOBILISE				
329	Valeur d'acquisition	591 906		
330	- Amortissements pratiqués	569 443		
331	+ Values sur cession	49 346		
332	PRIX DE VENTE DES IMMOBILISATIONS = 329 - 330 + 331	71 809		

ANNEXE 3

Tableau 4: Répartition des entreprises en fonction de la valeur des principaux ratios (effectifs en %).

	1985	1986	1987	1988
Autonomie financière				
RA1 ≤ 0	35,2	32,8	31,4	34,3
0 < RA1 ≤ 1	51,9	49,6	49,3	47,6
1 < RA1 ≤ 2	7,2	9,2	11,5	9,5
RA1 > 2	5,7	8,4	7,8	8,6
Taux de valeur ajoutée				
TVA ≤ 0,6	45,8	23,9	23,4	23
0,6 < TVA ≤ 0,7	34,6	40,6	42,9	41,5
TVA > 0,7	19,6	35,5	33,7	35,5
Engagement financier				
RA8 ≤ 0,03	59,7	61,1	63,7	63,4
RA8 > 0,03	40,3	38,9	36,3	36,6
Solvabilité				
RA3 ≤ 1	55	53,6	51,6	55
1 < RA3 ≤ 5	39,8	40,1	43,8	37,8
RA3 > 5	5,2	6,3	4,6	7,2

Tableau 5: Comparaison du secteur de la pêche artisanale aux secteurs U02, T02, U06, à l'ensemble des secteurs de 1985 à 1987

		RA1	RA2	RA3	RA4	RA8	TVA	TEBE
1985	U02	0.43	1.42	0.12	1.42	0.02	0.26	0.24
	T02	0.30	1.04	0.12	1.27	0.02	0.16	0.23
	Pêche Artisanale	0.22	0.30	0.78	1.08	0.02	0.60	0.24
	U06	0.41	1.45	0.14	1.48	0.03	0.38	0.21
	Total des secteurs	0.31	0.85	0.29	1.23	0.06	0.42	0.24
1986	U02	0.47	1.55	0.14	1.43	0.02	0.26	0.27
	T02	0.32	1.18	0.13	1.27	0.01	0.16	0.28
	Pêche Artisanale	0.21	0.27	0.84	1.17	0.02	0.66	0.26
	U06	0.44	1.55	0.18	1.50	0.03	0.39	0.22
	Total des secteurs	0.34	0.92	0.31	1.25	0.05	0.44	0.25
1987	U02	0.50	1.61	0.14	1.42	0.02	0.26	0.28
	T02	0.34	1.18	0.12	1.31	0.01	0.16	0.24
	Pêche Artisanale	0.23	0.30	0.89	1.23	0.03	0.66	0.26
	U06	0.45	1.53	0.16	1.36	0.03	0.38	0.23
	Total des secteurs	0.36	0.99	0.32	1.20	0.05	0.43	0.26

U02: Industrie Agricole et Alimentaire

T02: Industrie de la viande et du lait

U06: Industrie des biens de consommation courante

ANNEXE 5.

Analyse factorielle ds correspondances multiples.

LES VALEURS PROPRES VAL(1)= 1.00000

NUM	VAL PROPRE	POURC.	CUMUL	VARIAT.	HISTOGRAMME DES VALEURS PROPRES
2	.40084	13.361	13.361	*****	*****
3	.36610	12.203	25.565	1.158	*****
4	.30029	10.010	35.575	2.194	*****
5	.27463	9.154	44.729	.855	*****
6	.26992	8.997	53.726	.157	*****
7	.24585	8.195	61.921	.802	*****
8	.23555	7.852	69.773	.343	*****
9	.23079	7.693	77.466	.159	*****
10	.21668	7.223	84.689	.470	*****
11	.20177	6.726	91.414	.497	*****
12	.14398	4.799	96.214	1.926	*****
13	.11358	3.786	100.000	1.013	*****
14	.00000	.000	100.000	3.786	*****
15	.00000	.000	100.000	.000	*****
16	.00000	.000	100.000	.000	*****

J1	QLT	POID	INR	1#F	COR	CTR	2#F	COR	CTR	3#F	COR	CTR
1!R1A	258	63	62	416	58	27	-86	3	1	768	198	123
2!R1B	352	62	63	461	71	33	-789	207	106	-473	75	47
3!R1C	129	62	63	476	75	35	331	36	19	-230	18	11
4!R1D	711	62	63	-1355	611	286	545	99	51	-70	2	1
5!R8A	655	66	61	-1306	606	279	373	49	25	-17	0	0
6!R8B	81	62	63	201	13	6	423	60	31	160	8	5
7!R8C	125	61	63	591	113	53	-54	1	0	-184	11	7
8!R8D	315	61	63	606	119	56	-779	196	101	39	0	0
9!REA	478	63	62	-608	124	58	-937	294	151	-422	60	37
10!REB	172	62	63	70	2	1	-424	60	31	576	110	69
11!REC	213	62	63	197	13	6	399	53	27	665	147	92
12!RED	572	62	63	344	39	18	967	311	160	-816	222	139
13!TVA	305	63	62	-113	4	2	-865	251	128	-386	50	31
14!TVB	227	62	63	-717	171	80	-391	51	26	122	5	3
15!TVC	539	63	62	281	26	12	475	76	39	1141	437	272
16!TVD	565	62	63	551	100	47	788	205	105	-887	260	163
!	!		1000!			1000!			1000!			1000!

ANNEXE 6.

PRINCIPALES ESPECES DEBARQUEES EN FRANCE

Le classement des six premières espèces débarquées fait apparaître le rôle prééminent joué par le **lieu noir** (44.694 tonnes en 1987 soit près de 7 % des produits de la mer) et la limitation à un petit nombre de quartiers (essentiellement Boulogne et Lorient). De fait, la pêche de ce poisson "commun", de faible valeur marchande, est réservée à la flotille de bateaux industriels.

Les apports de **merlan**, après avoir connu une phase d'expansion de 1971 à 1981 (42.000 tonnes cette année là) ne cessent de décliner jusqu'en 1986 et n'atteignent en 1987 que 28.783 tonnes. Ils sont circonscrits aux quartiers de Boulogne (11.746 tonnes), Lorient (5.016 tonnes), et dans une moindre mesure, de Dieppe (2.86 tonnes) et Concarneau (2.199 tonnes).

Bien qu'elle ne tienne plus la même place qu'autrefois, la **sardine** occupe encore le troisième rang dans la hiérarchie des arrivages (24.731 tonnes en 1987). Il convient de distinguer la sardine atlantique dont les principaux points de débarquement se situent sur la côte sud-bretonne et à Saint-Nazaire (7.774 tonnes) et les débarquements de sardine méditerranéenne (16.957 tonnes) concentrés dans les quartiers de Sète (5.617 tonnes) et Martigues (7.111 tonnes).

Grâce à sa haute valeur marchande (24,51 F/Kg), le **merlu** est, de loin, l'espèce la mieux valorisée, tout en ne représentant que 2,7% des tonnages. Comme la pêche de ce poisson est accessible aux bateaux côtiers, la distribution des apports se répartit en un grand nombre de quartiers avec une nette prédominance du secteur sud-Bretagne et Vendée.

Autre poisson bien coté sur le marché, la **baudroie (lotte)**, a vu ses prises diminuer entre 1985 et 1987 pour atteindre 15.319 tonnes. Près de 40% des mises à terre relève du seul quartier de Le Guilvinec avec 6.152 tonnes.

Les captures de **cabillaud (morue)**, ont fortement augmenté entre 1985 et 1987 (près de 50 %). Les quartier de Boulogne et Lorient regroupent à eux seuls plus de la moitié des apports avec, respectivement, 1.1176 et 6.152 tonnes.

Au niveau des crustacés, la **langoustine** est l'espèce la mieux valorisée (338 MF et 49% de la valeur débarquée en crustacés). Le **tourteau** (110 MF), bien que trois fois cher, vient en second. Le regroupement des apports de **langoustine** dans les quartiers sud-bretons et vendéens, trouve son origine dans la présence, à proximité des côtes, des riches gisements de la Grande Vasière.

QUANTITÉS DÉBARQUÉES EN TONNAGE 23
 en 1985

